

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 211

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

Pour la Paix.

A l'occasion de la réunion à Genève, dès le début de mai, de la Conférence convoquée par la S. d. N. pour le contrôle international des armes, matériel, et munitions de guerre, la Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté a organisé, le 8 mai, une séance fort bien réussie, au cours de laquelle on a entendu de chaleureuses allocutions de M^{mes} Sahlbom (Suède), Ethel Williams (Grande-Bretagne), Alice Descœudres (Suisse), et surtout de deux pacifistes bien connues, Marcelle Capy (France), dont le discours éloquent a produit grande impression, et Frieda Perlen (Allemagne), la première s'adressant surtout à la jeunesse, et la seconde aux mères de famille.

Les femmes et le notariat.

Nos lectrices ont-elles relevé dans la presse quotidienne la décision du Conseil d'Etat bâlois touchant l'accession des femmes au notariat, accession à laquelle ne s'oppose, affirme le gouvernement de ce canton, aucune disposition légale? C'est un fait à relever, car cette carrière peut constituer un aboutissement aux études juridiques, aboutissement convenant fort bien aux qualités de minutie et de conscience de l'esprit féminin.

Malheureusement, il n'en est pas de même dans tous les cantons. A Genève, par exemple, la loi prévoit que pour exercer le notariat, il faut jouir de ses droits civiques: encore une barrière mise par l'infériorité politique des femmes à leur situation économique.

Chez les suffragistes françaises.

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes annonce pour le 31 mai et le 1^{er} juin, à Grenoble, son Congrès annuel, dont le programme semble particulièrement intéressant en ces temps de lutte à mener de très près pour faire accepter par le Sénat le vote de la Chambre. Nous y relevons notamment, en plus de la partie administrative et de l'hommage à la mémoire de M^{me} de Witt-Schlumberger, qui sera rendu de façon tout particulièrement fervente, des rapports sur les sujets suivants: *les lois d'intérêt féminin à faire aboutir; quelle aide les femmes peuvent-elles apporter dans les services administratifs concernant les enfants assistés; l'entrée des femmes dans les parties politiques*, etc., etc. Une excursion en commun en auto-car à la Grande Chartreuse est également prévue.

Les femmes au secours des femmes.

Sous ce titre, le *Bulletin* mensuel du C. I. F. apporte une étonnante nouvelle de solidarité féminine internationale. Nos lecteurs connaissent par les articles que nous avons fréquemment consacrés à ce sujet, l'œuvre admirable qu'accomplit, sous les auspices de la S. d. N., M^{me} Karen Jeppe auprès des femmes arméniennes échap-

pées des harems turcs, qu'elle recueille dans l'asile d'Alep, et ils se souviennent également que, à chaque Assemblée plénière de la S. d. N., il est nécessaire de batailler pour que soit maintenu, et pas diminué, le crédit accordé par la S. d. N. à M^{me} Jeppe.

Or, Miss Jessie Webb, qui fut déléguée de l'Australie à la IV^e Assemblée plénière, ainsi mise au courant des difficultés financières que rencontre cette œuvre utile entre toutes, sut susciter, une fois rentrée dans son pays, un grand élan enthousiaste pour l'asile de M^{me} Jeppe, si bien qu'une somme importante a été recueillie, que la Section sociale de la S. d. N. a fait parvenir à destination. Et voilà comment, grâce à la S. d. N. et aux organisations féministes internationales, des femmes australiennes permettent à une femme danoise de continuer son œuvre de secours parmi des Arméniennes!

Femmes électriques,

comment voteriez-vous dimanche?...

L'initiative Rothenberger

Les milieux politiques sont en émoi à propos de la votation fédérale du 24 mai. Mais nous constatons avec regret qu'une question qui devrait se résoudre par le raisonnement et par le cœur est défigurée par les calomnies des partis politiques et par des explications tendancieuses qui ne correspondent pas aux faits.

Tâchons donc de juger objectivement la question, d'en balancer le pour et le contre. Nous avons certainement toutes à cœur d'introduire au plus vite cette branche des assurances sociales, qui enlèvera à bien des vieillards la crainte de vivre encore plus longtemps à la charge de leur famille ou de leur commune, et la terreur de sentir, outre le déclin de leurs forces et les maux de la vieillesse, la menace de la faim et des privations. Une personne très compétente nous disait dernièrement: « Si les femmes votaient, il y a longtemps que nous aurions introduit l'assurance-vieillesse » et elle ajouta après un moment de réflexion: « on pourrait leur accorder le suffrage pour cette occasion et le leur retirer ensuite!... »

La votation du 24 mai portera sur l'initiative rédigée de la façon suivante, par M. Rothenberger, ancien conseiller national:

« La Constitution fédérale est complétée par l'article 34 *ter* suivant:

que, notre rêve humanitaire et notre rêve scientifique... » Un an après, une cérémonie toute simple, en famille, unissait les époux Curie.

Puis ce furent onze années de vie conjugale, de rude besogne et de solide affection.

Pour compléter leurs maigres ressources, M^{me} Curie prépara de son côté les jeunes filles à l'agrégation scientifique; elle obtint plus tard un enseignement officiel à l'Ecole normale de Sèvres. Elle s'astreignait humblement à la besogne ménagère et sans fausse honte: « Notre première installation, extrêmement modeste, consistait en un petit logement de trois pièces, situé rue de la Glacière, pas loin de l'Ecole de physique; son mérite principal était d'avoir vue sur un vaste jardin. L'ameublement, très sommaire, se composait d'objets ayant appartenu à nos parents. Nos ressources ne nous permettaient pas de nous faire servir. Je devais donc assurer presque entièrement les soins du ménage, ce dont j'avais pris l'habitude pendant ma vie d'étudiante. » Tous deux poursuivaient alors des recherches scientifiques différentes. « Cependant, dit-elle, nous vivions très unis, nous intéressant en commun à toutes choses: travail théorique, expériences de laboratoire, préparations de cours ou d'examens. » La naissance de leur première fillette obligea M^{me} Curie à donner plus de temps encore à la vie d'intérieur. Cette très modeste princesse de science fut aussi bonne mère que son mari fut un père affectionné, un fils reconnaissant et affectueux, une nature délicate. La vie de l'âme rayonnait au

foyer de ces savants avec une intensité aussi grande que celle de leur labeur au travail.

Un phénomène nouveau, signalé par Becquerel, puis Röntgen, amena M^{me} Curie à étudier, en vue du doctorat, ce qu'elle dénomma très heureusement la *radioactivité*. L'imprévu des expériences de sa femme captive Curie au point qu'il abandonna ses propres études sur les cristaux pour collaborer aux recherches chimiques sur l'uranium, le thorium et autres composés, dont le minerai, la pechblende, les amena à trouver, lui le radium, et elle, les sels de radium purs; bientôt une trentaine de radio-éléments divers furent définis par eux et quelques jeunes émules. Ce joli croquis des expériences vaut d'être cité: « Nous étions à cette époque entièrement absorbés par le nouveau domaine qui s'ouvrait devant nous, grâce à une découverte aussi inespérée. Malgré les difficultés de nos conditions de travail, nous nous sentions très heureux. Nos journées s'écoulaient au laboratoire, et il nous arrivait d'y déjeuner fort simplement, en étudiant. Dans notre hangar si pauvre régnait une grande tranquillité; parfois, en surveillant quelque opération, nous nous y promenions de long en large, causant du travail présent et futur; quand nous avions froid, une tasse de thé chaud prise auprès du poêle nous réconfortait. Nous vivions dans une préoccupation unique, comme dans un rêve. Il nous arrivait de revenir le soir, après dîner, pour jeter un coup d'œil sur notre domaine. Nos précieux produits, pour lesquels nous n'avions pas d'abri, étaient disposés sur les tables et sur des